



Obtention de titre de séjour.

Par **fouadetnelly**, le **08/06/2008 à 20:51**

Bonjour,

Je me présente je m'appelle Nelly, mon ami Fouad, il est algérien et est en France depuis 2004, il est arrivé avec un Visa étudiant, il a été admis à la Fac d'Orléans pour parfaire un master en biologie, il a obtenu en Algérie une licence en Biologie.

La vie en France n'étant pas si facile qu'il le pensait il a du chercher un travail, du coup ses études en on paties et son visa étudiant n'a pas été reconduit.

Il est donc en situation irrégulière depuis un an et demi.

J'aimerais savoir comment l'aider??

Quel droit a til ???

Merci à tous par avance pour vos réponses.

Bisous Nelly

Par **angie26**, le **08/06/2008 à 23:00**

salut Nelly,

je connais cette situation,mon ami a également dû arrêter ses études afin de pouvoir"survivre"mais à la différence de ton copain il s'est marié car il avait rencontré quelqu'un avec qui il se sentait bien.

je te conseille de prendre contact avec la cimade <http://www.cimade.org/> ou la gisti <http://www.gisti.org/index.php> qui sont 2 assos spécialisées dans l'immigration et l'aide aux

immigrés.

il existe plusieurs cartes de séjour différentes et à chaque fois il faut faire partie d'une catégorie.

Normalement s'il travaille il devrait avoir la possibilité d'avoir une carte de séjour "travail". Il existe également une carte de séjour vie privée et dans ce cas le mieux est de se pacser, on peut se pacser en situation irrégulière, et avec un an de vie commune, même antérieure au pacs, il a droit à une carte de séjour.

tout dépend si vous vous connaissez depuis longtemps...

en tout cas je te conseille de prendre contact avec l'une des 2 assos, ça va vous rassurer, vous vous sentirez soutenus, en confiance.

Il faut être patient aussi car c'est long!

je te souhaite beaucoup de courage.

je t'embrasse

Par **fouadetnelly**, le **09/06/2008 à 07:33**

Bonjour angie26,

Je te remercie par avance, je vais les contacter au plus vite.

Le fait est que nous ne connaissons pas depuis longtemps, 3 mois, je ne suis pas prête à me marier, je veux prendre le temps, je sais qu'il m'aime mais je préfère attendre.

Merci beaucoup.